CONCOURS 2017- 26 (2e affichage)

INGÉNIEUR / INGENIEURE – DIRECTION DU GÉNIE
Poste temporaire 3 jours/semaine pour une durée de 1 an

Relevant de la directrice du génie, le ou la titulaire de ce poste est responsable des activités reliées à la planification, la coordination, la surveillance et la gestion des projets de construction ou de réfection des infrastructures municipales. Il ou elle approuve tous les rapports, documents ou certificats nécessaires à la réalisation des projets municipaux et s'assure de leur conformité avec les lois et règlements. Il ou elle peut être responsable de la réalisation des plans et devis réalisés par des firmes externes. Il ou elle peut être appelé à s'occuper de toutes demandes et suivis des divers programmes de subventions gouvernementales.

Exigences :

- Baccalauréat en génie civil;
- Membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;
- Au moins cinq (5) années d'expérience pertinente en génie civil (milieu municipal, un atout);
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit;
- Connaissance des logiciels informatiques appropriés à la fonction;
- Habiletés à collaborer avec divers intervenants;
- Excellent sens de l'analyse, de la négociation et de la planification.

Entrée en fonction :
Septembre 2017

TRAITEMENT :
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ en mentionnant le numéro de concours 2017-26 **au plus tard le 30 juin 2017**, par courriel au : ressources.humaines@stbruno.ca ou par télécopieur au 514 317-3903.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville souscrit à un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. À cet effet, **vous devez répondre au questionnaire d'identification** dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité, disponible sur le site de la Ville : stbruno.ca/emploi